Concilier licence à distance et école de commerce?

Par **Hunwe**, le **15/07/2024** à **17:55**

Après une prépa, je suis admis dans une école de commerce et j'aimerais plus tard tenter d'intégrer un master en affaires publiques dans un IEP. Pour ça j'ai besoin d'une licence de droit, en particulier en droit public.

J'ai donc deux possibilités:

L2 complète complète à distance (avec le CAVEJ ou Paris Saclay qui propose une L1/L2 accélérée, donc plus de travail). Je fais ça pendant mon "pré-master" puis la L3 pendant mon M1 d'école de co.

Parcours aménagé dans mon école de commerce où je dois aller un jour par semaine à l'université pour un cours de droit des obligations. J'ai aussi des cours de droit en école de co et c'est sûrement pour ça que ça donne une L2. Puis après cela on fait une L3 à plein temps. Ce qui fait que je perds une année, sachant que j'en perdrai déjà si je demande ScPo après un M1 (car je retournerai en M1). L'inconvénient est que la L3 est automatiquement faite pour du droit des affaires alors que je pourrais me spécialiser en droit public avec une licence à distance.

Donc a priori la licence à distance semble mieux: elle est plus complète, me permettant d'aller en droit public, et plus rapide à faire.
Mais il y a le problème du temps. J'ai peur que concilier licence à distance + école de co soit assez difficile et que je ne tienne pas le rythme, ce qui serait contre productif car je dois avoir des bonnes notes pour aller à ScPo. D'autant que si je ne prends pas le parcours aménagé, j'aurai plus de cours en école de co. Mais en même temps, je veux me spécialiser en droit public et avoir le meilleur dossier pour tenter un IEP...
J'ajoute que l'école de co va me prendre aussi du temps car je vais devoir me remettre aux maths car je suis un littéraire ! Donc compliqué...
Par ailleurs c'est aussi découvrir le droit même si: 1. de réputation la licence de droit c'est bcp de par cœur, alors ça, ça va, j'ai pas trop de mal grâce à la prépa 2. je suis assez rôdé à l'exercice de la dissertation en venant de littéraire.

Je passe aussi sur la vie associative où j'ai peur de pas pouvoir faire grand chose à côté des

cours...

Techniquement j'ai déjà vu des gens sur LinkedIn réussir à concilier les deux mais je préfère poser la question ici. Car derrière tout ça il y a la question du temps que demande une licence de droit pour ne pas être mauvais (tout en devant être bon en école de co) ...

PS: oui mon école a déjà des partenariats avec des IEP mais pour aller en affaires publiques ils demandent une licence de droit. Alors peut-être qu'ils acceptent le parcours que propose mon école, mais j'en reviens au fait de perdre une année de ma vie + je vise des IEP qui ne sont pas partenaires (Paris ou Lille) alors j'ai intérêt à avoir la meilleure licence de droit.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés